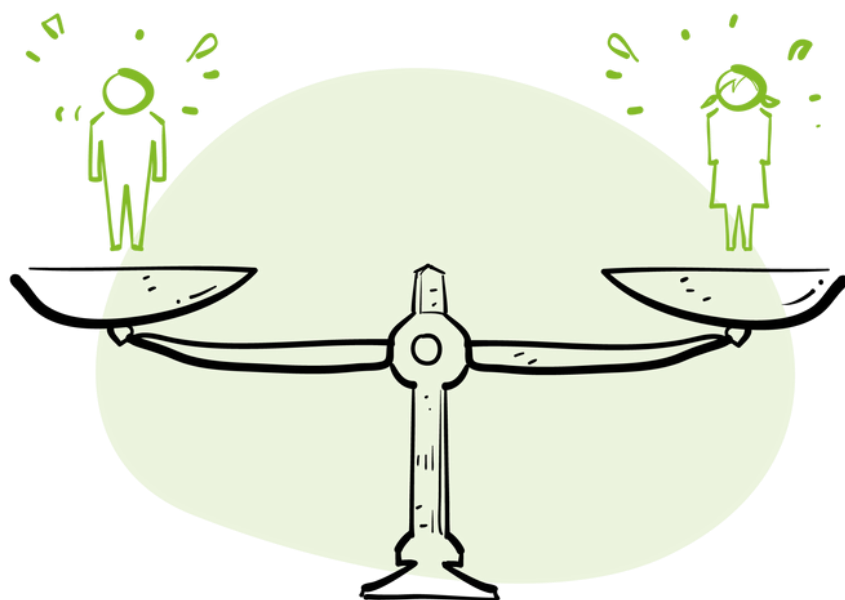


Index de l'égalité professionnelle



Anett,
Différents par
Nature

Index Égalité professionnelle

Un résultat qui confirme notre engagement social

LES INDICATEURS :



1

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



5

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations



4

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé de maternité

Index de l'égalité professionnelle



2

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires entre les femmes et les hommes.

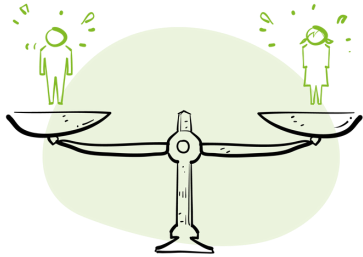


3

Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

Index de l'égalité professionnelle

98/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

38
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

20
points



Ecart de taux de promotions entre les femmes
et les hommes

15
points



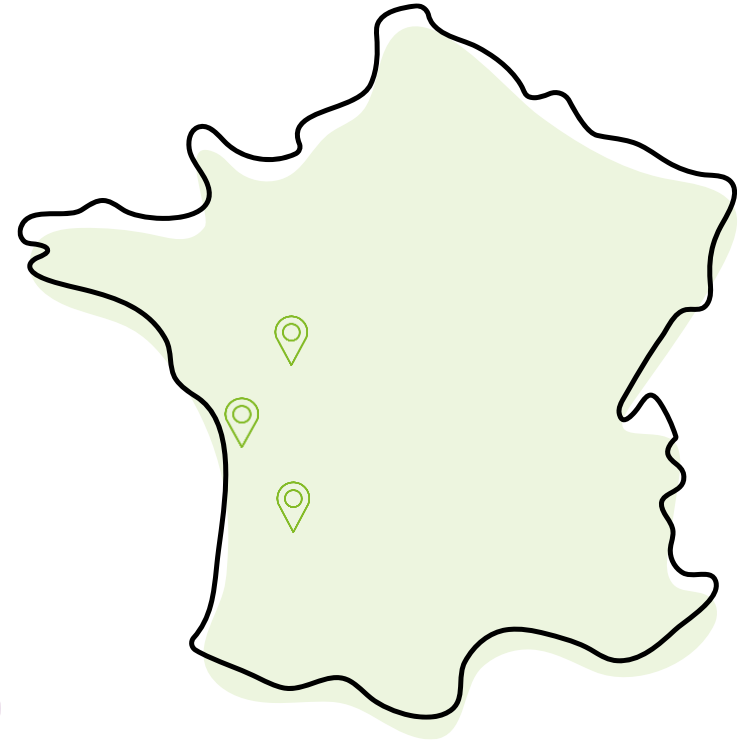
Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

15
points



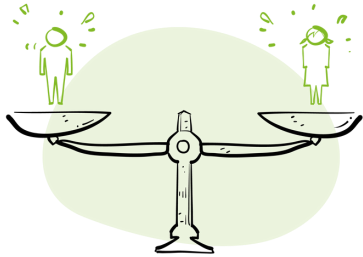
Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

10
points



Index de l'égalité professionnelle

88/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

38
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

20
points

10
points



Ecart de taux de promotions entre les femmes
et les hommes

15
points

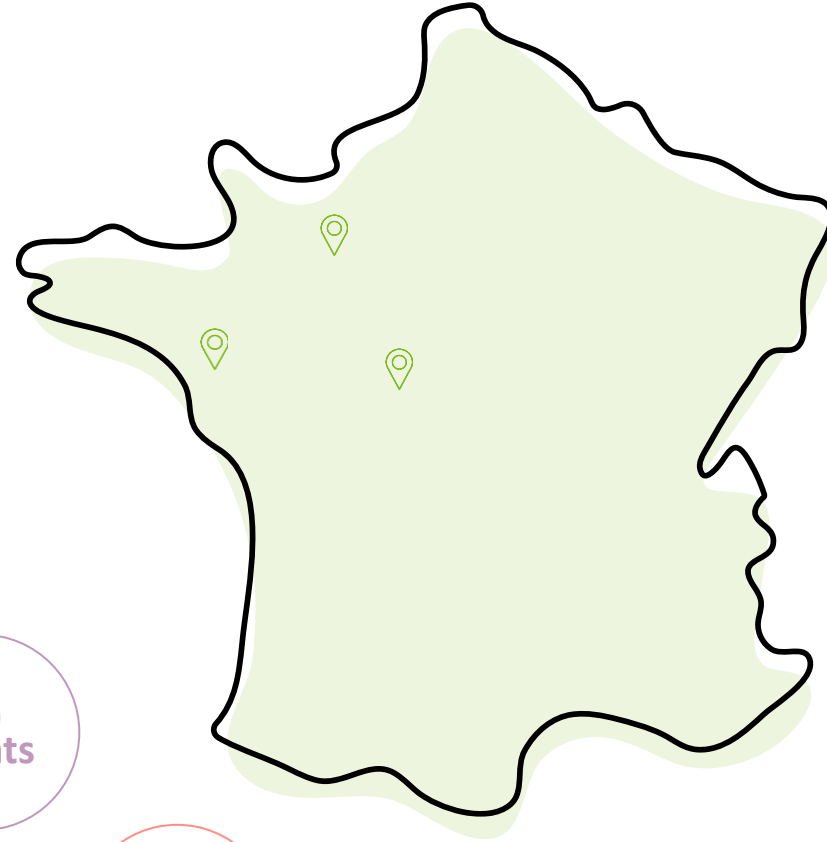


Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

5
points

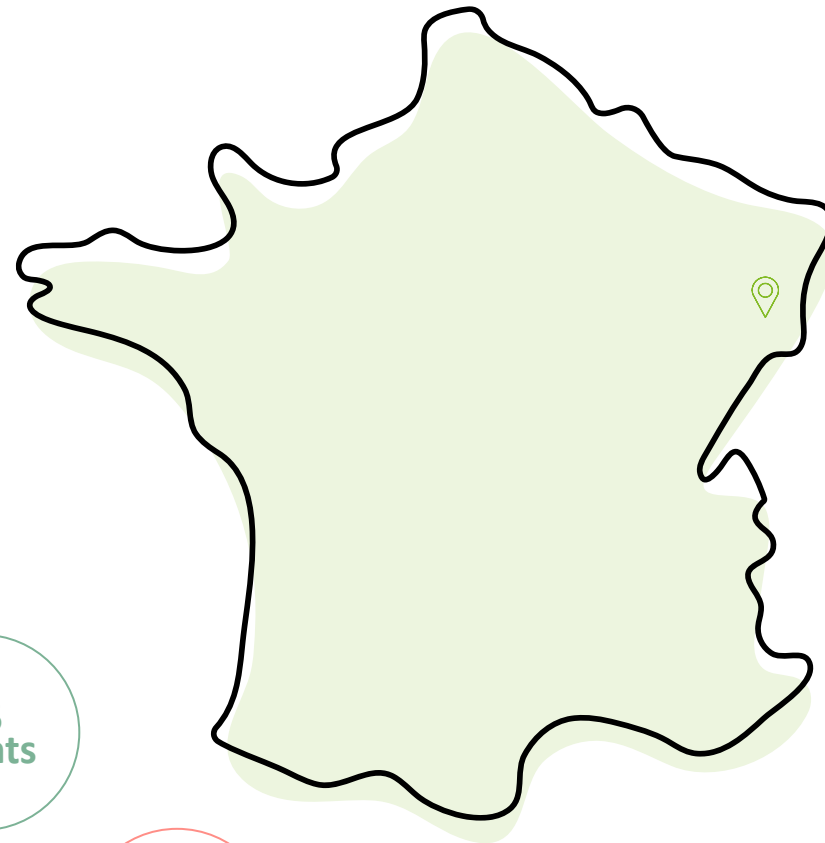
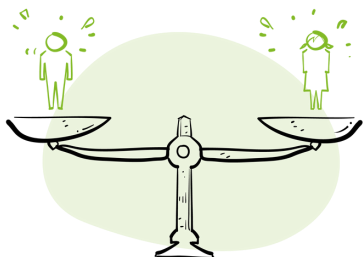


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

99/100



39
points

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



35
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



15
points

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



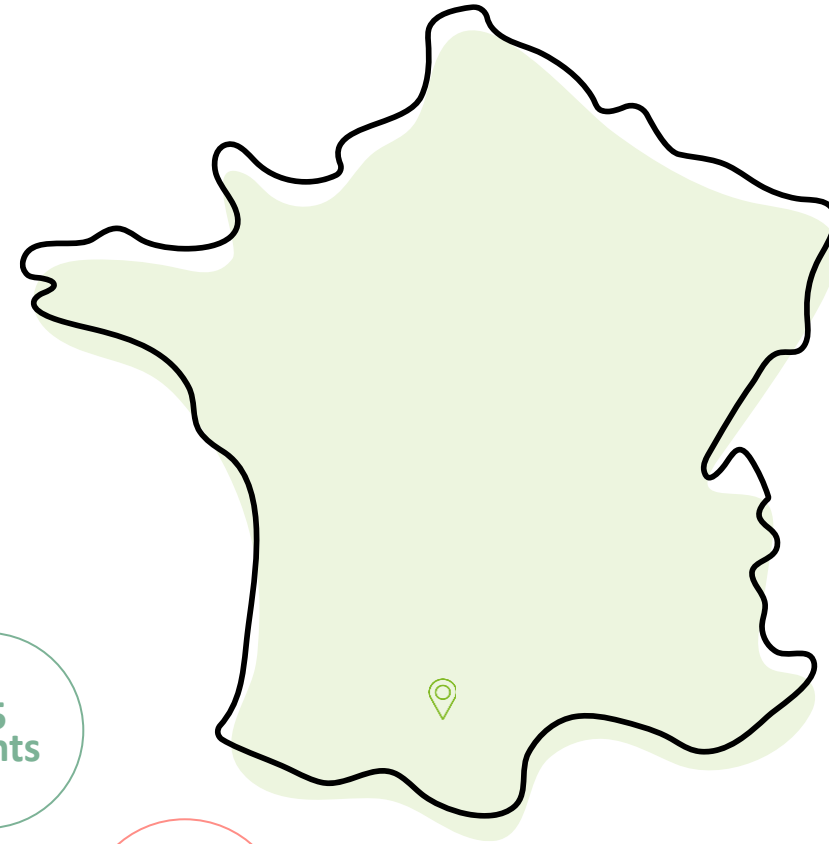
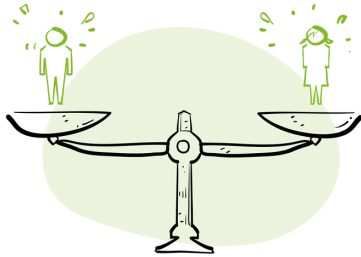
10
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

93/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

39
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

35
points



Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

Non
calculable

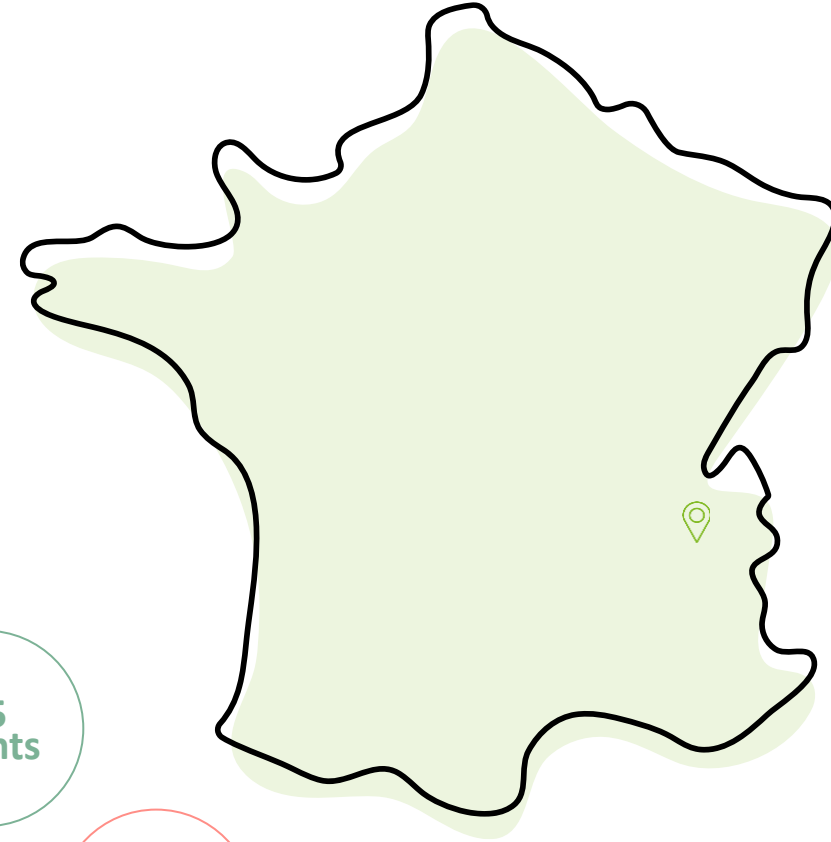
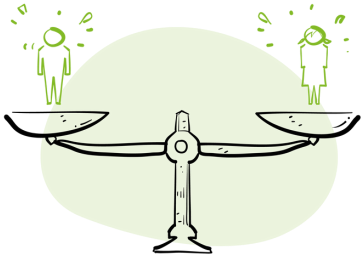


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

5
points

Index de l'égalité professionnelle

94/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

39
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

35
points



Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

15
points

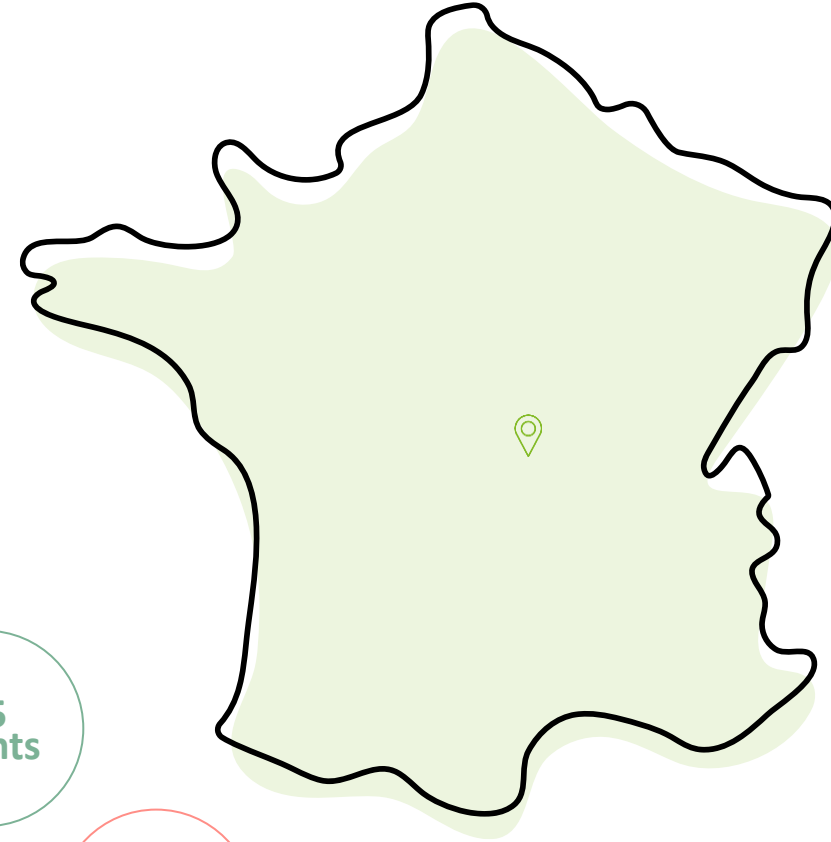
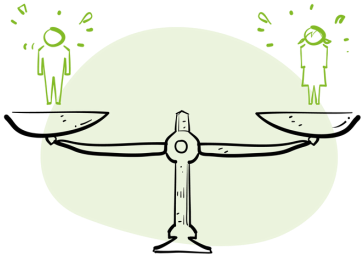


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

5
points

Index de l'égalité professionnelle

100/100



40
points

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



35
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



15
points

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



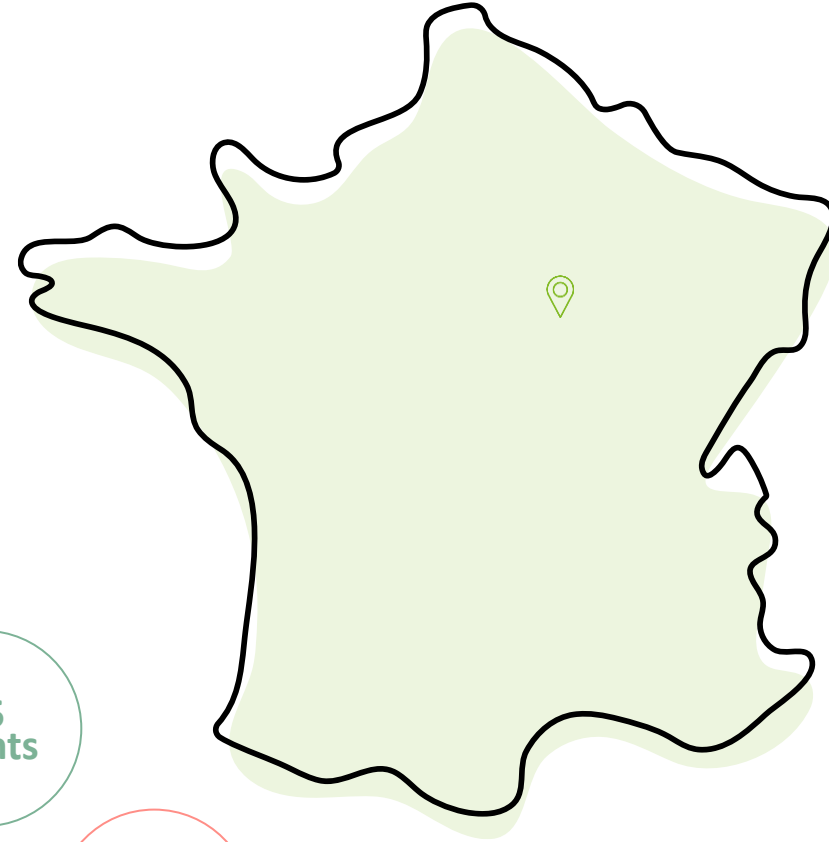
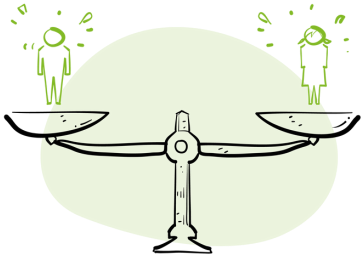
10
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

89/100



39
points

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



25
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



15
points

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



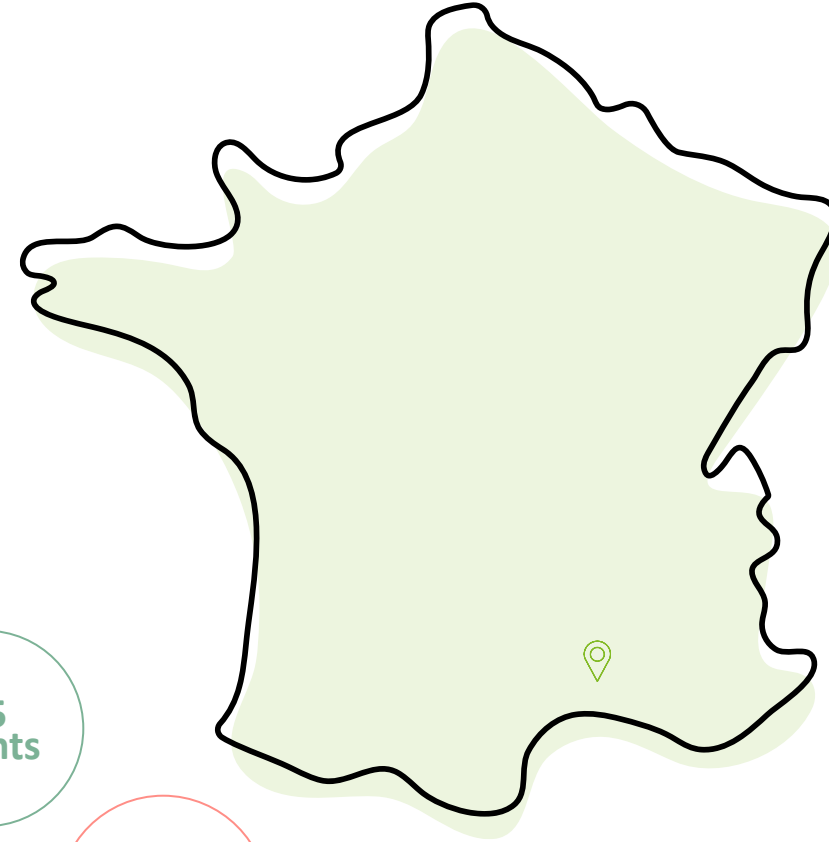
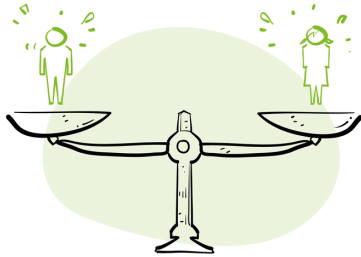
10
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

99/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

39
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

35
points



Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

15
points

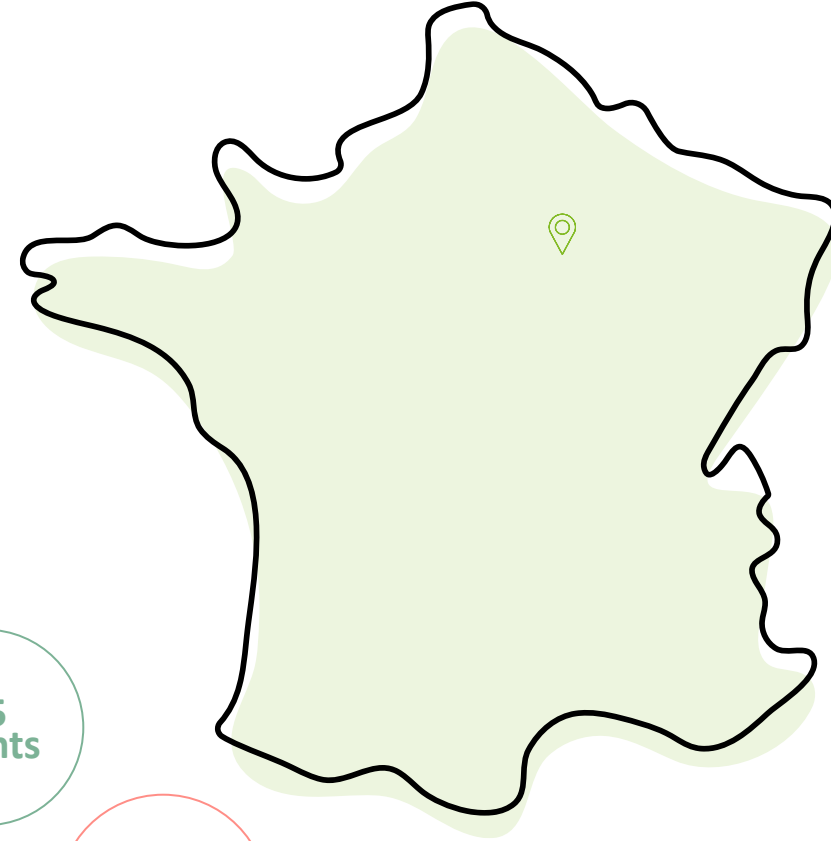
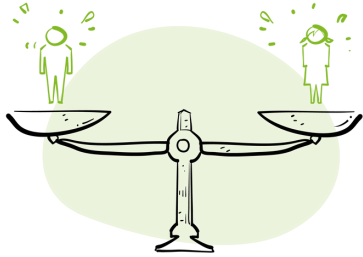


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

10
points

Index de l'égalité professionnelle

97/100



37
points

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



35
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



15
points

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



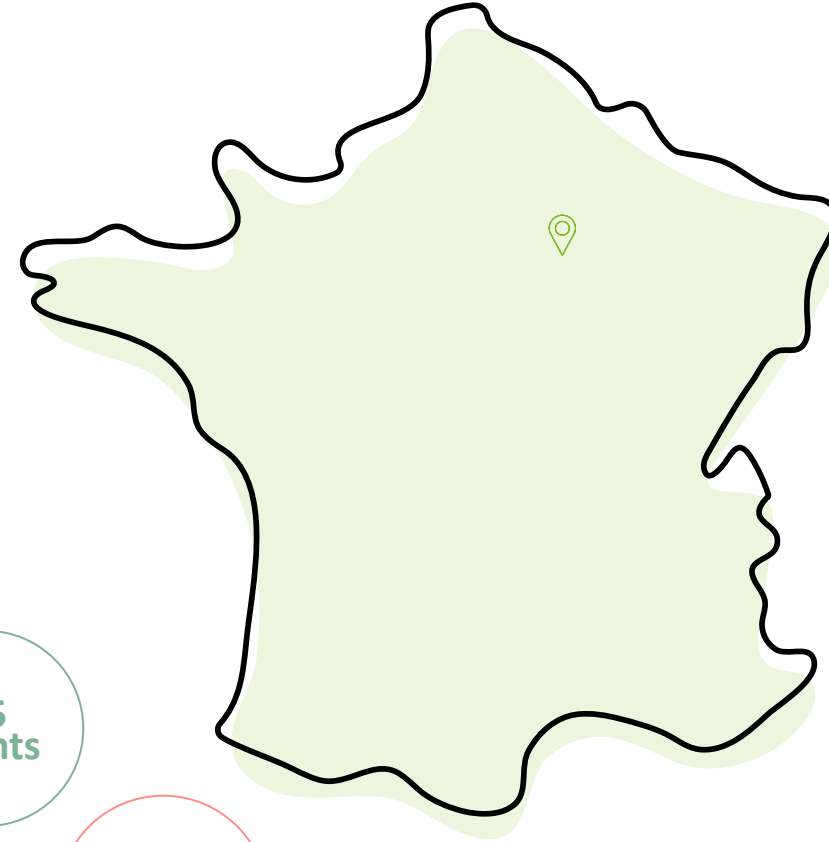
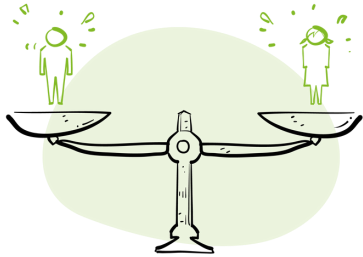
10
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

99/100



39
points

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



35
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



Non
calculable

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



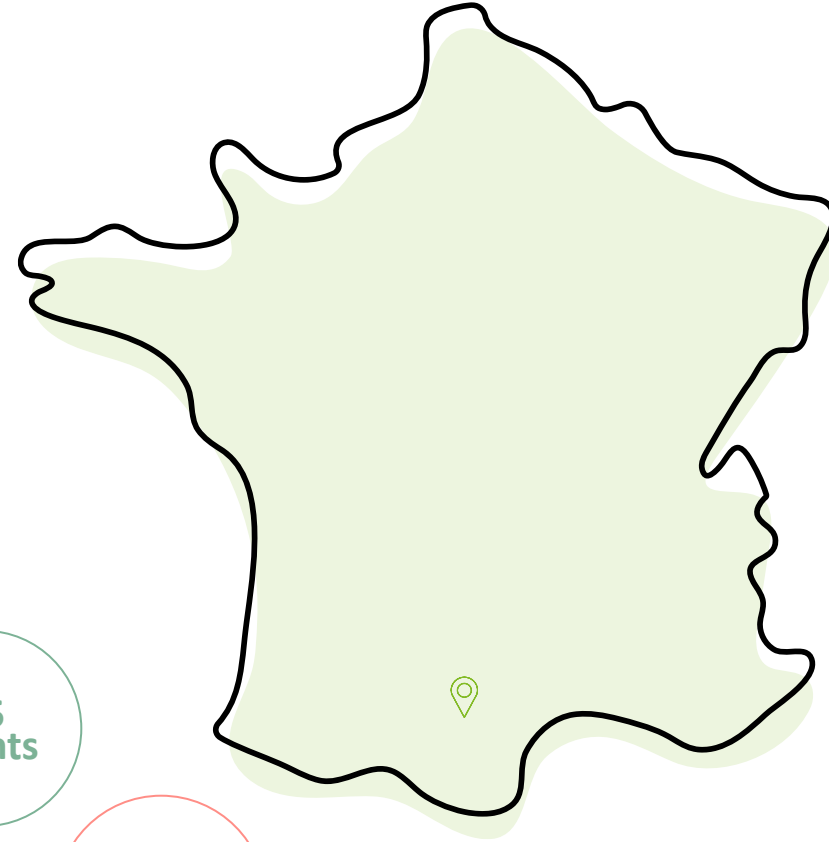
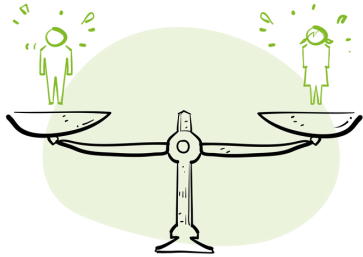
10
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations



Index de l'égalité professionnelle

92/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

37
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

35
points



Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

15
points

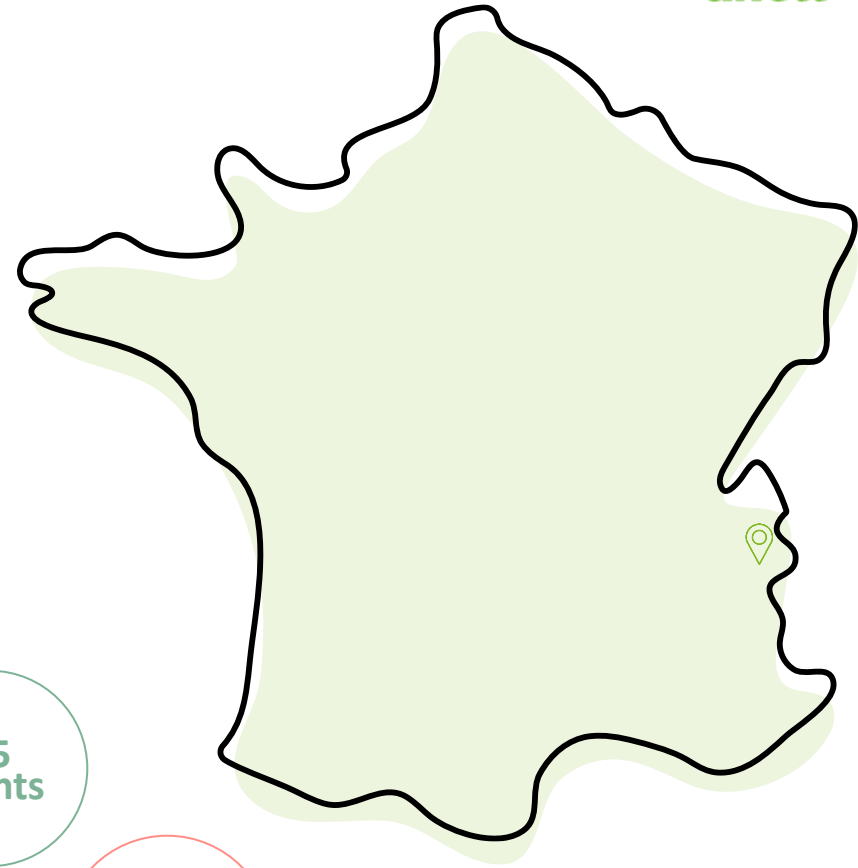
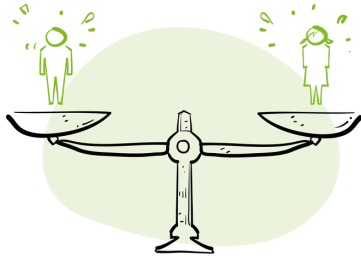


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

5
points

Index de l'égalité professionnelle

88/100



Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

35
points



Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.

35
points



Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité

Non
calculable

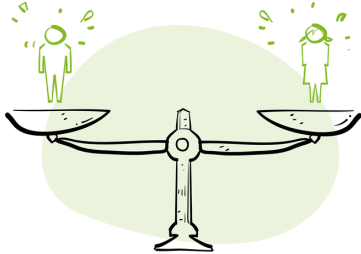


Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

5
points

Index de l'égalité professionnelle

INCALCULABLE



Non
calculable

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes



35
points

Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaires
entre les femmes et les hommes.



15
points

Pourcentage de salariées augmentées dans l'année
suivant leur retour de congé de maternité



0
points

Nombre de salariés du sexe sous-représenté
parmi les 10 plus hautes rémunérations

